L’accompagnement des personnes âgées en Île-de-France

Baromètre 2025



URIOPSS Île-de-France

Avant-propos

L'Île-de-France est souvent présentée comme la région la plus jeune de France. Pourtant, elle est désormais pleinement engagée dans une **transition démographique majeure**.

Sous l'effet de l'allongement de l'espérance de vie et de l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom, le vieillissement de la population s'accélère. À l'horizon 2050, la région devra faire face à une augmentation sans précédent du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie, faisant émerger ce que de nombreux observateurs qualifient de « **mur démographique** ».

Cette évolution constitue un **défi majeur pour les politiques publiques**. Les besoins d'accompagnement vont croître fortement, tant en volume qu'en complexité, dans un contexte où la grande majorité des Français exprime le souhait de vieillir chez elle, dans un environnement familier, le plus longtemps possible. Le **virage domiciliaire** engagé ces dernières années répond à cette aspiration, mais dépasse désormais la seule logique du maintien à domicile. Il s'appuie également sur le développement de nouvelles formes d'habitat et d'accompagnement, telles que l'habitat inclusif, les résidences autonomie, les solutions intergénérationnelles

En Île-de-France, cette transformation s'inscrit dans une **réalité territoriale contrastée**. L'offre d'accompagnement demeure inégalement répartie selon les départements et les types de solutions proposées. La région se caractérise notamment par un taux d'équipement en EHPAD inférieur à la moyenne nationale, tandis que certaines alternatives, comme les résidences autonomie ou les nouvelles formes d'habitat, ont bénéficié d'un développement plus soutenu mais ont connu un ralentissement au cours des dernières années.

Dans le même temps, le secteur évolue dans un contexte marqué par une **forte instabilité politique et économique**. Depuis plusieurs années, les annonces se succèdent – réforme du grand âge, création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale, promesses de loi de programmation ou de plan Grand Âge – **sans toujours déboucher sur les transformations structurelles attendues**. Les tensions de recrutement, les contraintes budgétaires et les difficultés d'attractivité des métiers fragilisent durablement les capacités d'accompagnement des acteurs.

Dans ce contexte, ce Baromètre francilien de l'accompagnement des personnes âgées propose un **état des lieux objectif des différentes dynamiques à l'œuvre** :

- Évolutions démographiques,
- Besoins actuels et à venir,
- Offre disponible,
- Disparités territoriales…

Sommaire



Page 4

Les caractéristiques générales de la population francilienne



Page 10

Panorama des dispositifs



Page 13

Focus : les EHPAD



Page 17

Les autres modalités d'accueil et d'hébergement



Page 21

Le virage domiciliaire



Page 25

Les dépenses en faveur des personnes âgées

I – Caractéristiques générales de la population francilienne



UNIOPSS

URIOPSS Ile-de-France

La population en Île-de-France



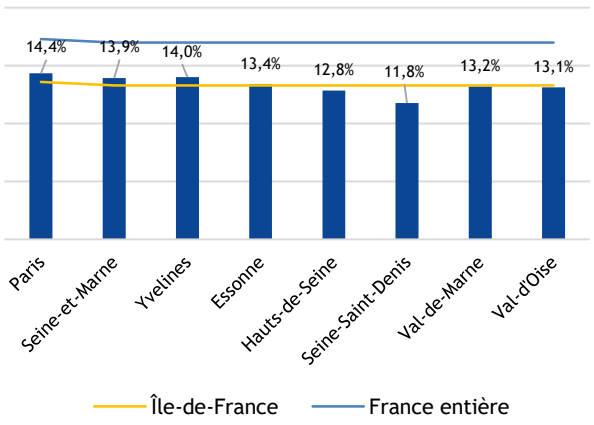
12 463 067 habitants en 2022

921 647 enfants âgés de moins de 6 ans

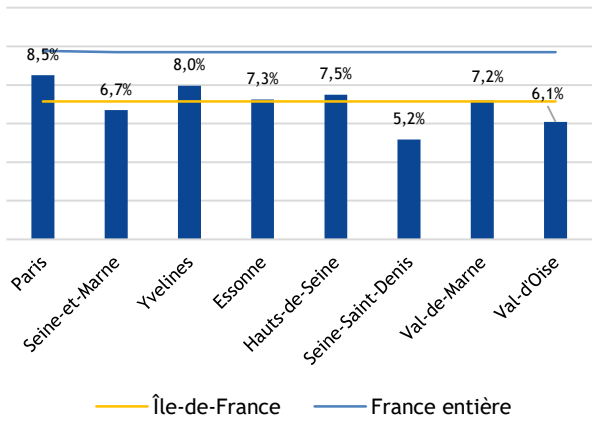
3 276 873 enfants et jeunes âgés de moins de 21 ans

Source : INSEE, RP 2022

Part des 60-74 ans parmi la population totale
Source : INSEE, RP 2022



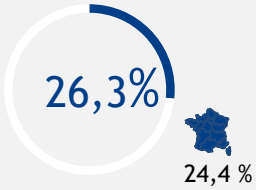
Part des 75 ans et plus parmi la population totale
Source : INSEE, RP 2022



- Une région Île-de-France **plus jeune que la moyenne nationale**, tous les départements se situant bien en deçà de la moyenne France entière,
- Une tendance encore plus marquée dans certains départements : la Seine-Saint-Denis compte seulement 5,2% de plus de 75 ans. la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise respectivement 6,7% et 6,6%?
- La même tendance s'observe sur la tranche des 60-74 ans (13,6% contre 17,3%), qui représente une plus faible part de la population francilienne.

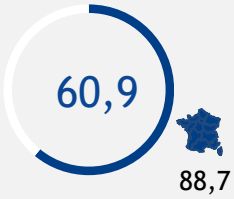
Une région plus jeune et plus riche que la moyenne nationale

Données sociodémographiques clés



24,4 %

de la population âgée de moins de 21 ans



88,7

Indice de vieillissement

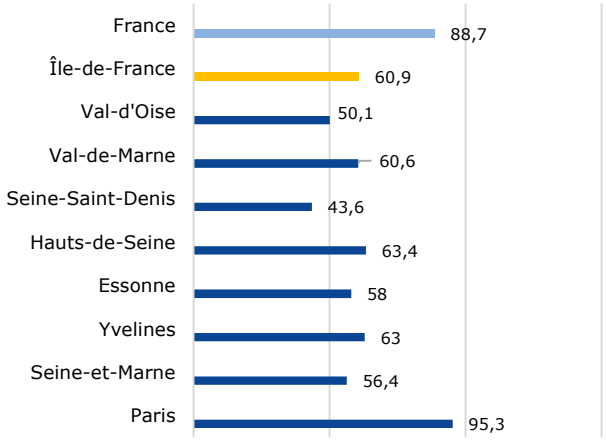
25 210 €

23 000€

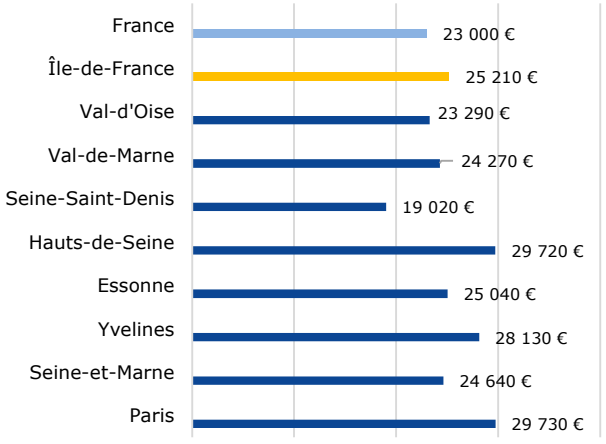
Niveau de vie médian annuel par ménage

Source : INSEE, RP 2022 ; FILOSOFI 2021

Indice de vieillissement
Source : INSEE, RP 2022



Niveau de vie médian
Source : INSEE, RP 2022



L'Île-de-France est la région française où le niveau de vie médian est le plus élevé. En 2021, il s'établit à 25 210 euros par ans, contre 23 000 euros en France. Néanmoins ce haut niveau de vie régional masque d'importantes disparités départementales.

Ainsi, la Seine-Saint-Denis affiche le plus faible niveau de vie en France métropolitaine, tandis que Paris et les Hauts-de-Seine caracolent en tête.

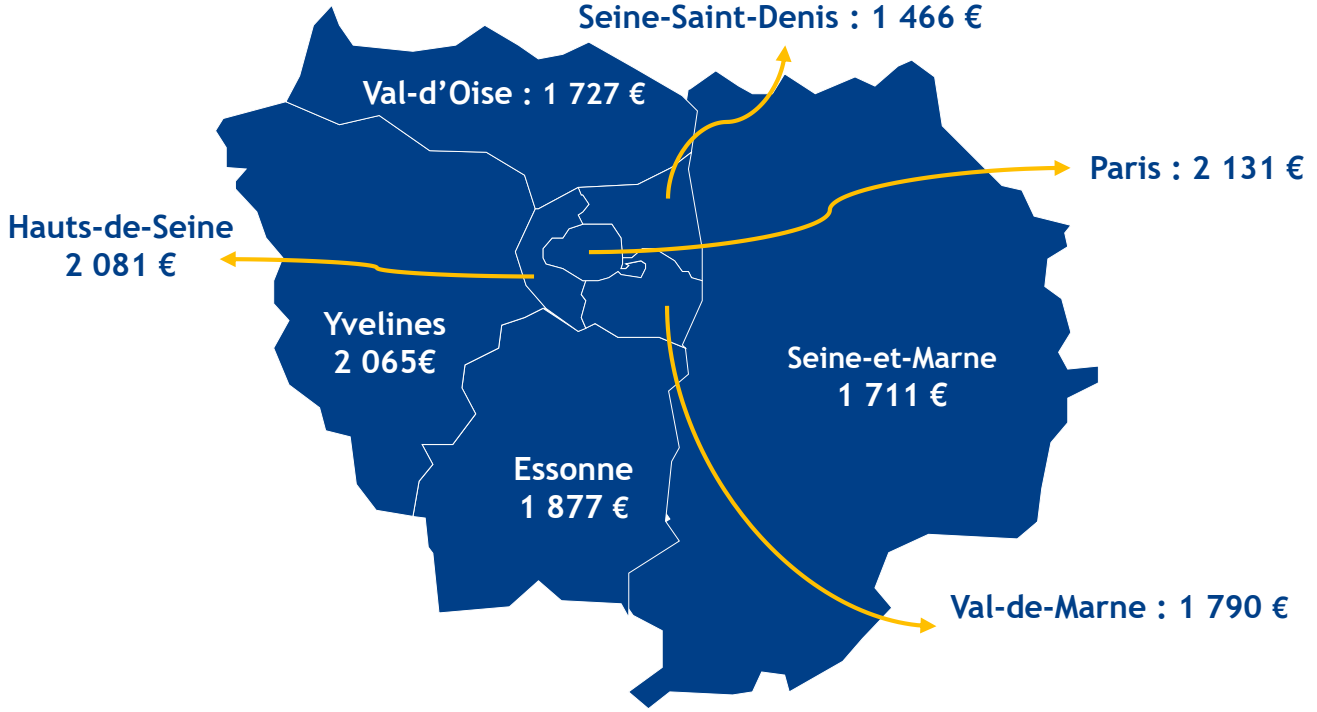
L'indice de vieillissement est bien en deçà de la moyenne nationale, témoignant d'une part des plus de 65 ans inférieure à celle des moins de vingt ans

Des niveaux de pensions supérieurs à la moyenne nationale

Moyenne brute mensuelle des retraités résidant en France fin 2020



1 532€
France entière



Source : Les retraités et les retraites – Édition 2024

L'Île-de-France se situe au-dessus de cette moyenne nationale en terme de niveaux de pension de droit direct, avec cependant de **fortes disparités territoriales** : les niveaux sont particulièrement élevés à Paris et dans les Hauts-de-Seine, tandis que la Seine-Saint-Denis présente les pensions les plus faibles de la région.

Une population régionale âgée qui présente cependant des facteurs de vulnérabilités

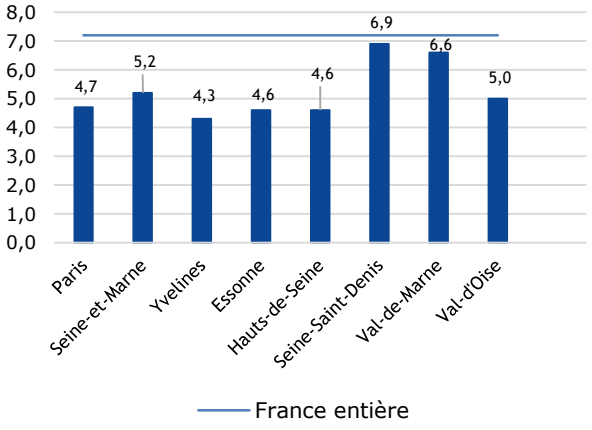


5,2 % des plus de 60 ans perçoivent l'APA

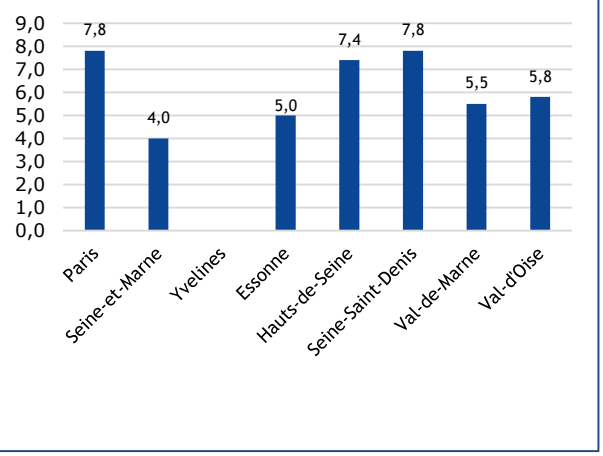


7,2 % à l'échelle de la France entière

Part des bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes âgées de 60 ans et +
Source : INSEE, RP 2021



Part des bénéficiaires de l'ASH pour 1000 personnes de 60 ans et +
Source : INSEE, RP 2021



Les bénéficiaires de l'APA

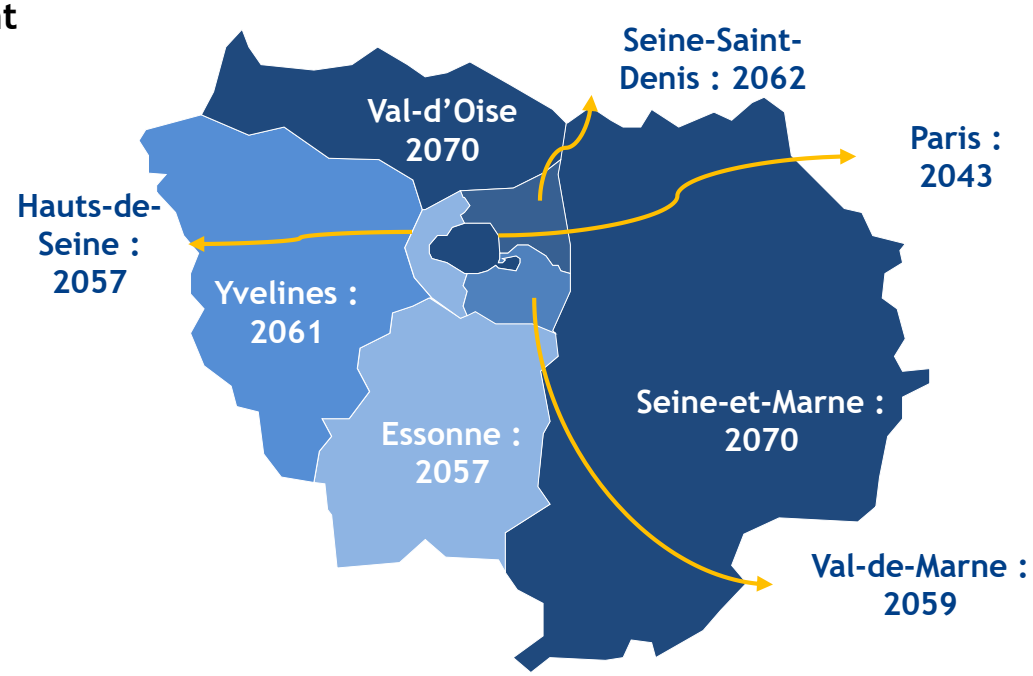
- L'ensemble des départements franciliens se situent **au dessous de la moyenne nationale.**
- **La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne affichent les taux de bénéficiaires les plus élevés (6,9% et 6,6 %) parmi les personnes âgées de 60 ans et plus.**

Les bénéficiaires de l'ASH

- Les disparités territoriales en matière de bénéficiaires de l'ASH sont marquées.
- **Paris et le Val-d'Oise** sont les deux territoires où la part des bénéficiaires est la plus élevée : **7,8 bénéficiaires de l'ASH pour 1000 personnes âgées de 60 ans et plus.**

L'Île-de-France à horizon 2050 et 2070

Année où l'effectif maximal de seniors en perte d'autonomie est atteint

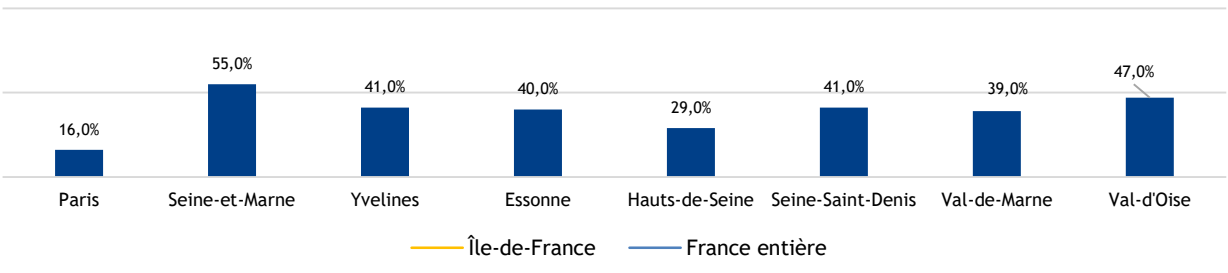


Les projections démographiques mettent en évidence **une forte progression du nombre de seniors en perte d'autonomie d'ici à 2050.**

Cette évolution serait particulièrement marquée dans les départements de Seine-et-Marne (+ 55% entre 2021 et 2050) et du Val-d'Oise (+ 47%). L'ensemble des départements franciliens seraient confrontés à **une hausse du nombre de seniors en perte d'autonomie**, mais selon des **rythmes différents**, reflétant des dynamiques démographiques contrastées :

- Le département de **Paris** se distinguerait par une **évolution plus précoce**, avec un pic atteint en 2043.
- À l'inverse le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne connaitraient une progression plus tardive mais aussi plus soutenue.

Évolution du nombre de seniors en perte d'autonomie entre 2021 et 2050
Source : Insee Analyses n°221, juin 2026



II – Panorama des dispositifs

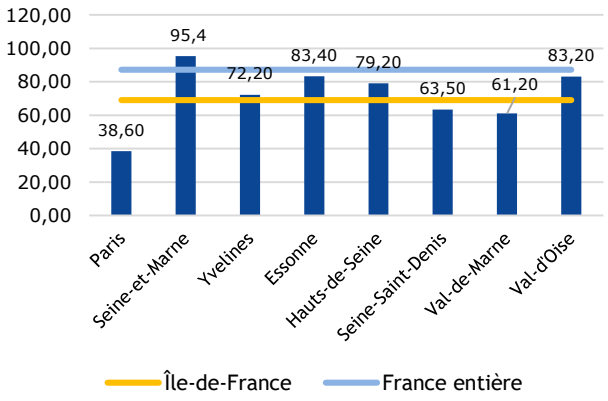


UNIOPSS

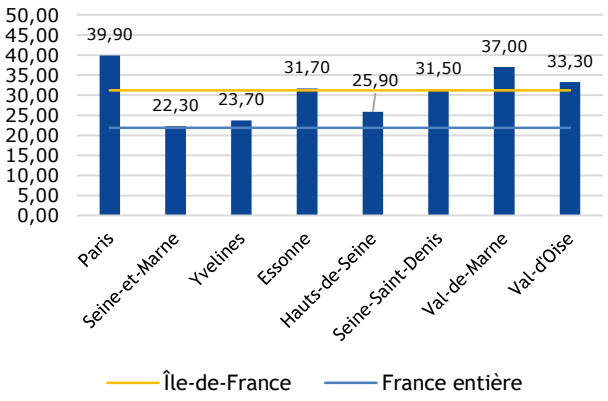
URIOPSS Ile-de-France

Des taux d'équipements globalement bons, mais une région moins bien dotée en places d'EHPAD

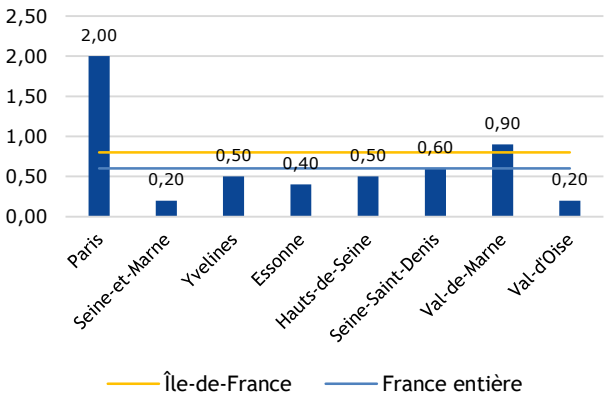
Taux d'équipement en places dans les EHPAD pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus
Source : INSEE, RP 2022 ; DREES 2023



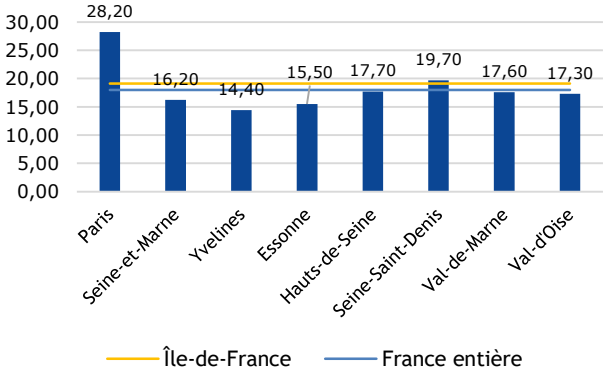
Taux d'équipement en places dans les structures non EHPAD pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus
Source : INSEE, RP 2022 ; DREES 2023



Taux d'équipement en places dans les centre de jour pour personnes âgées de 75 ans et plus
Source : INSEE, RP 2022 ; DREES 2023



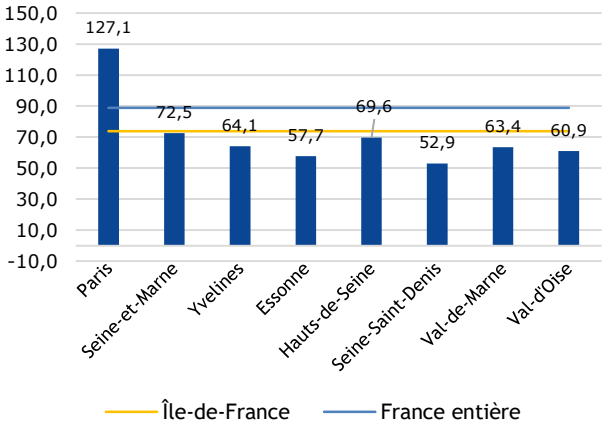
Taux d'équipement en places dans les services de soins infirmiers à domicile pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus (SSIAD + SPASAD)
Source : INSEE, RP 2022 ; DREES 2023



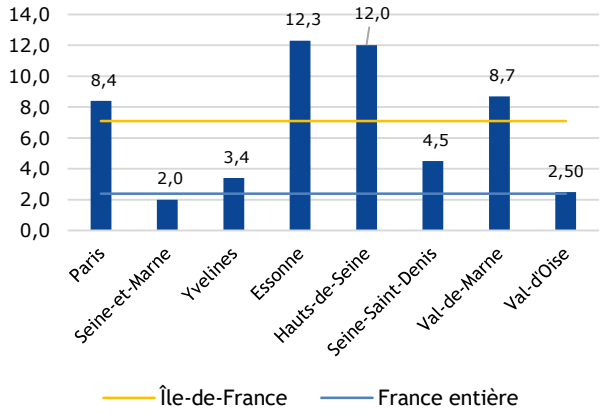
- En Île-de-France, le **taux d'équipement est dans son ensemble supérieur ou égal** à la moyenne nationale pour les modalités d'accueil en centre de jour, établissements non EHPAD et services.
- En revanche, la région apparaît nettement sous-dotée en places d'Ehpad, la moyenne régionale de places pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans (69,1) se situant bien deçà de la moyenne nationale (87).

Une démographie médicale contrastée en Ile-de-France avec une offre de médecine générale sous tension et une répartition très inégale des gériatres

Nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants
Source : INSEE, BPE 2024



Nombre de gériatres pour 100 000 habitants de 75 ans et plus
Source : INSEE, BPE 2024



- La **région demeure moins bien dotée en médecins généralistes** que la moyenne nationale.

- L'Île-de-France est **particulièrement bien dotée en gériatres**, traduisant une offre spécialisée relativement développée. Cependant la **moyenne francilienne masque d'importantes inégalités** : ainsi, les Hauts-de-Seine, l'Essonne et Paris concentrent une part importante de l'offre en gériatrie et tirent la moyenne régionale vers le haut tandis que la Seine-et-Marne demeure sous-dotée.

- La sur-dotation apparente de certains territoires (notamment Paris) peut par ailleurs être trompeuse : en effet, certaines villes ont tendance à drainer une patientèle élargie au-delà de leur territoire géographique.

III – Focus : les EHPAD



UNIOPSS

URIOPSS Ile-de-France

Un nombre de places installées en EHPAD élevé en Île-de-France qui continue d'augmenter…

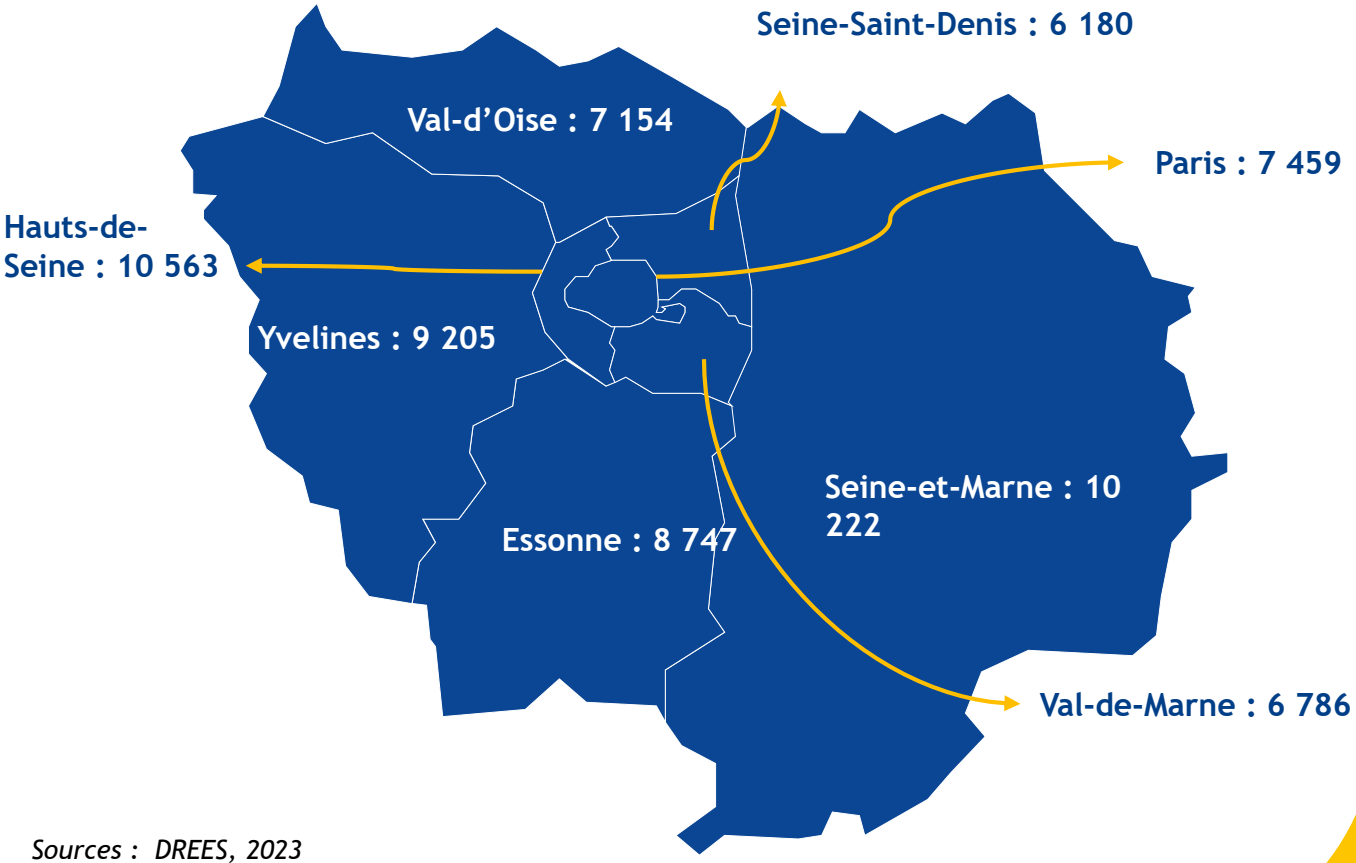
710 EHPAD

66 316 places d'Ehpad

10,7 % des places en France sont franciliennes

+ 119 places par rapport à 2021

…mais avec de fortes disparités entre départements.



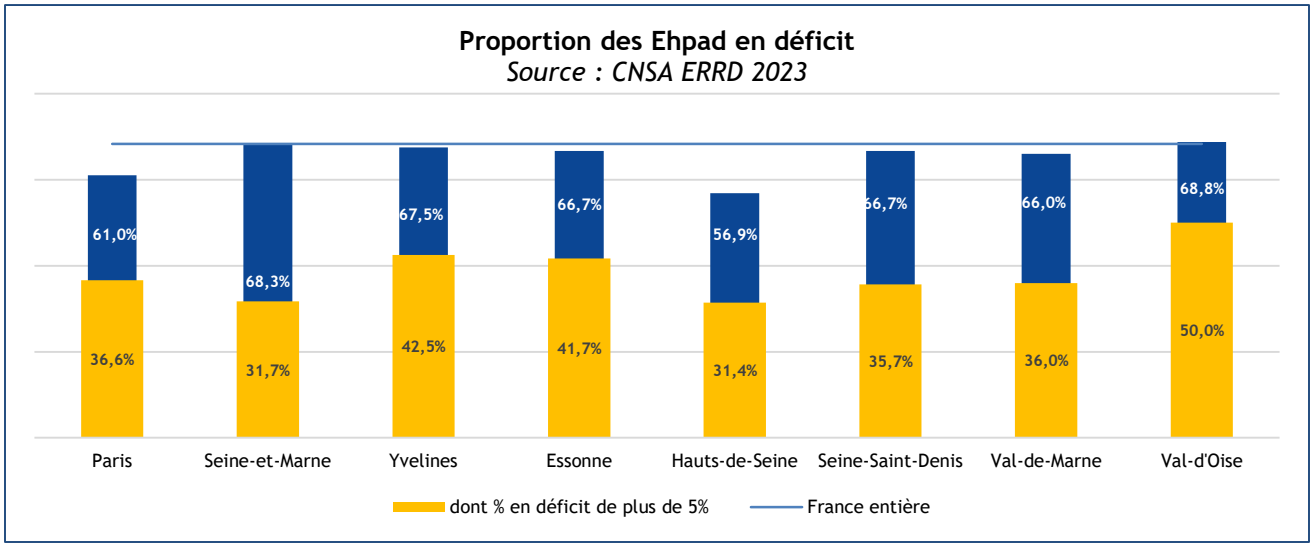
Sources : DREES, 2023

Des Ehpads en grande majorité déficitaires en 2023

Proportion d'EHPAD en déficit en 2023

Source : Repères statistiques N°26 CNSA

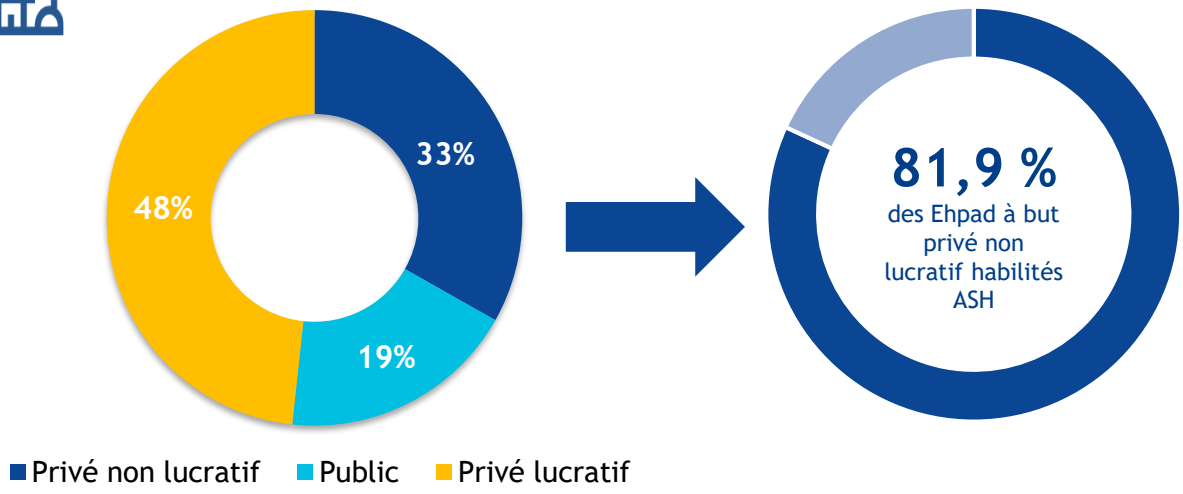




- En 2023, les **difficultés financières se poursuivent pour les EHPAD publics et associatifs** y compris en Île-de-France même si la quasi-totalité des départements affiche une proportion d'EHPAD en déficit inférieure à la moyenne nationale (à l'exception du Val-d'Oise).
- On note une **aggravation de la situation** au niveau national, avec 68,3 % des EHPAD publics et associatifs en déficit en 2023 contre 60,3 % en 2022.
- La situation apparait particulièrement préoccupante dans le Val d'Oise où la trajectoire financière des établissements s'est davantage dégradée que dans les autres départements.
- En Île-de-France, la situation s'améliore pour les EHPADS parisiens (61,8 % en 2023 contre 68,3% en 2022) et Yvelinois uniquement (de 70 % en 2023 à 67,5 % en 2022). La situation budgétaire se détériore sur les six autres départements entre 2022 et 2023.
- À l'exception de Paris, la totalité des départements voient leur part d'EHPAD en déficit de plus de 5 % augmenter.

La place du secteur privé non lucratif dans le secteur EHPAD

Répartition des Ehpads franciliens par statut juridique



Sources : Répertoire CNSA - extraction au 01/07/2026

- Le **secteur associatif occupe une place essentielle** dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie en Île-de-France.

- Si les EHPAD privés commerciaux sont majoritaires en nombre d'établissements, les **structures privées à but non lucratif se distinguent par leur forte vocation sociale** : près de 82 % d'entre elles sont habilitées, totalement ou partiellement, à l'aide sociale à l'hébergement (ASH).

- Cette spécificité témoigne de leur **engagement en faveur de l'accessibilité financière des établissements et de l'accueil des personnes âgées aux revenus les plus modestes.**

IV – Les autres modalités d'accueil et d'hébergement



URIOPSS Ile-de-France

Les Résidences Autonomie (RA)

Un nombre de places installées en Résidence Autonomie (RA) très important en Île-de-France, mais qui poursuit sa baisse

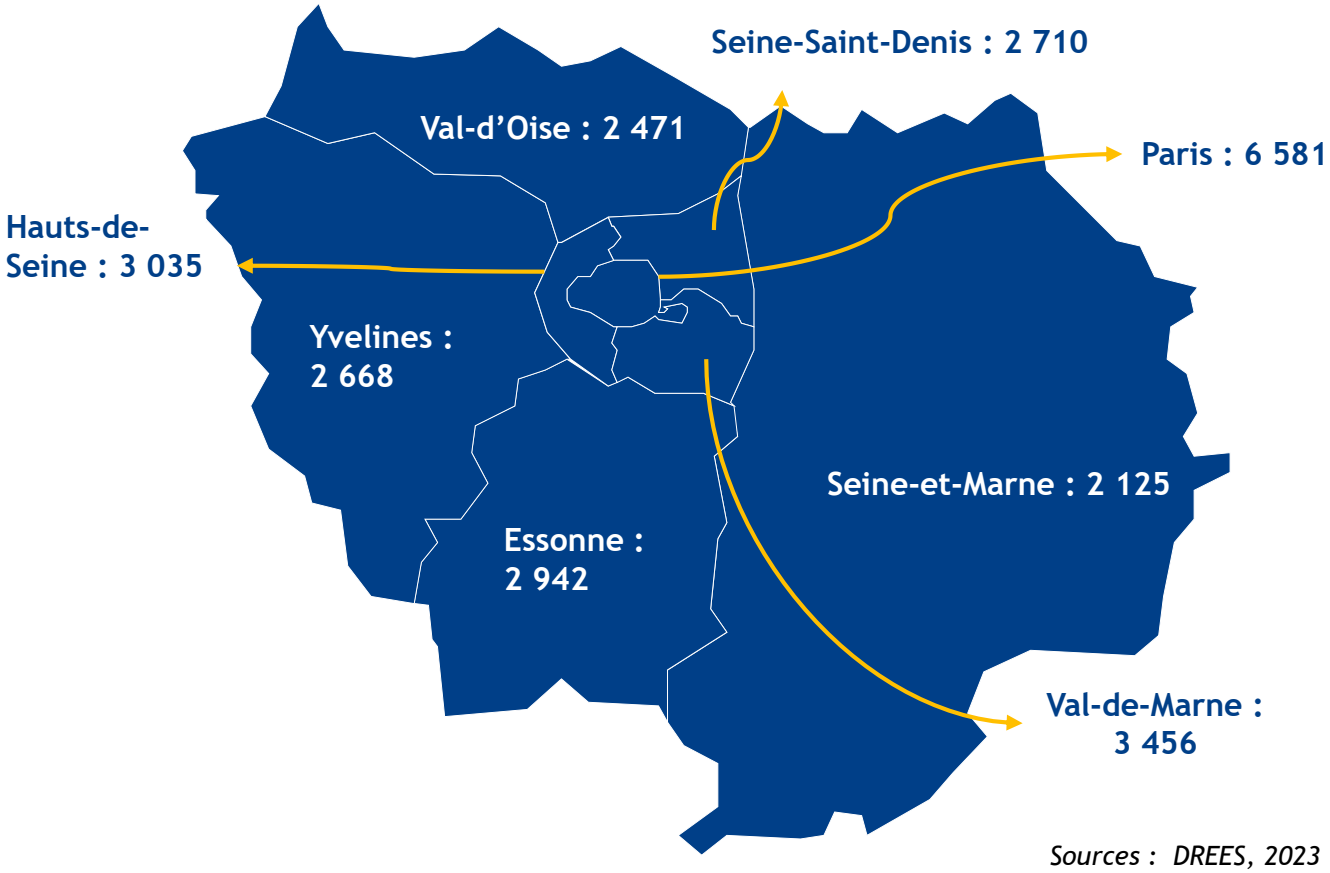
431 RA

25 988 places de residence autonomie

21,7 % des places en France sont en ¨Île-de-France

- 136 places par rapport à 2021

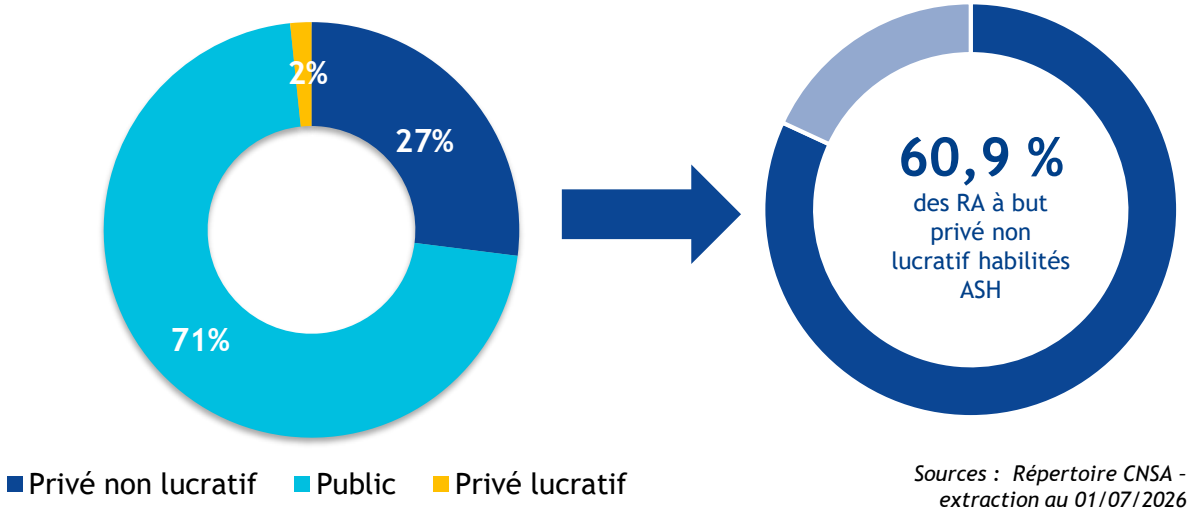
Une concentration du nombre de places à Paris, mais une diminution qui s'observe à l'échelle régionale



Sources : DREES, 2023

Les Résidences Autonomie (RA)

Répartition des résidences autonomie franciliennes par statut juridique



Sources : Répertoire CNSA - extraction au 01/07/2026

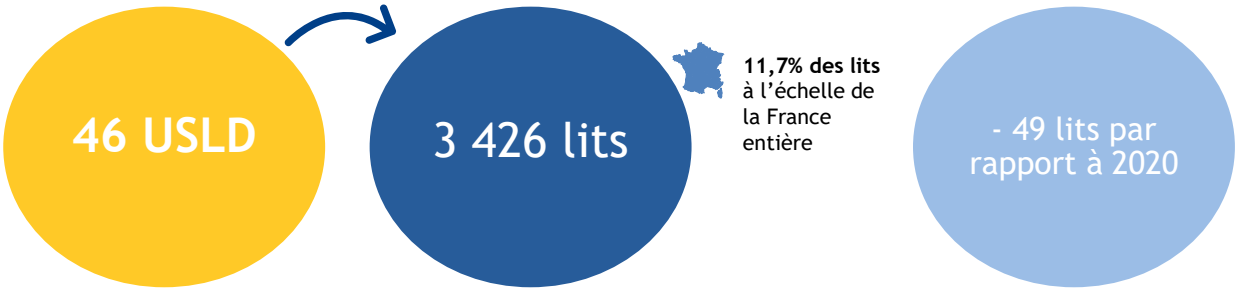
- Bien que le **secteur public demeure le principal gestionnaire de résidence autonomie** en Île-de-France, le secteur associatif occupe une **place significative** en représentant plus du quart de l'offre (27%).

- La forte proportion **d'établissements habilités à l'aide sociale à l'hébergement** (60,9 %) souligne la **contribution du secteur privé non lucratif à une offre de logements accessibles** aux personnes âgées disposant de faibles ressources.

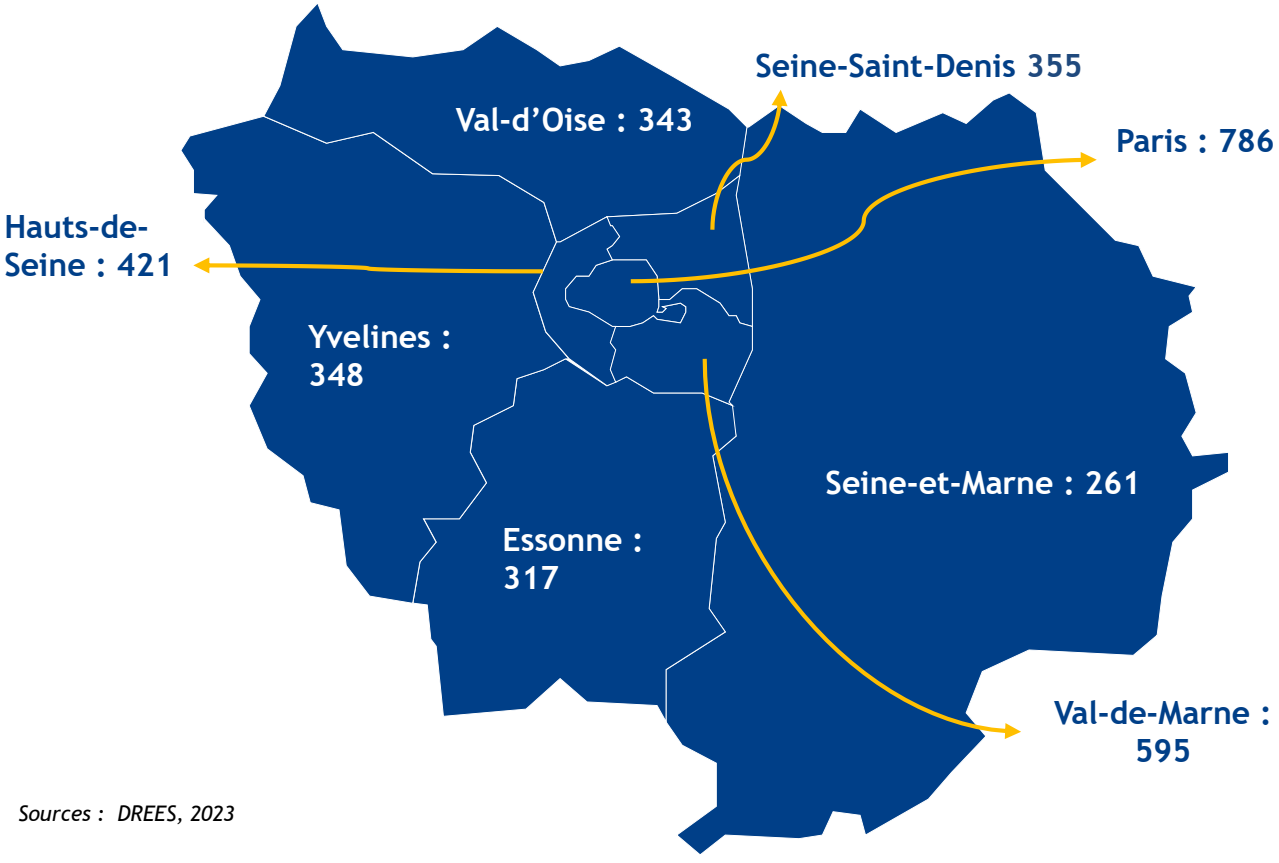
- Cette spécificité confirme, comme pour les EHPAD, son **rôle majeur dans la mise en œuvre d'une politique d'accompagnement conciliant autonomie, inclusion et accessibilité financière**.

Les lits installés en USLD

Plus de 10% de l'offre nationale de lits installés en USLD se situe en Île-de-France, mais une diminution importante du nombre de lits dans la région



Une répartition hétérogène des lits installés en USLD au sein des différents départements franciliens



Sources : DREES, 2023

IV – Le virage domiciliaire



URIOPSS
Ile-de-France

Les services de soins infirmiers à domicile

Un « virage domiciliaire » qui se traduit par une concentration plus forte des moyens sur le domicile

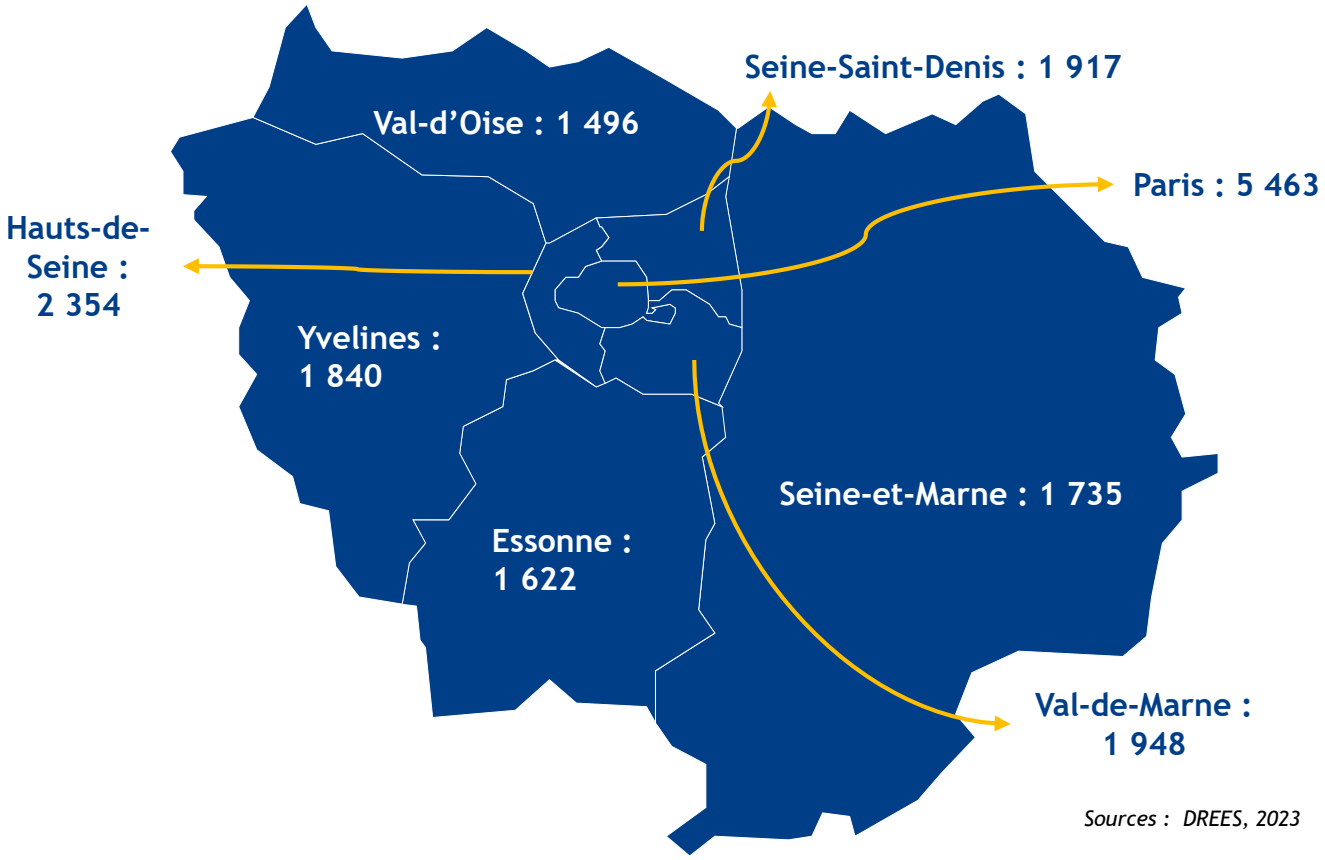
195 SSIAD

18 365 places installées en SSIAD et SPASAD pour personnes âgées

14,4% des places françaises sont situées en Île-de-France

+ 11 places par rapport à 2022

Des disparités importantes subsistent entre les territoires

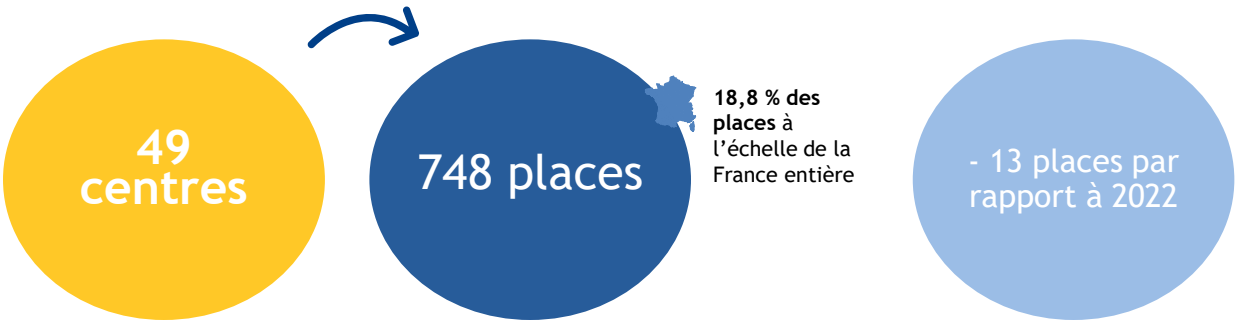


Sources : DREES, 2023

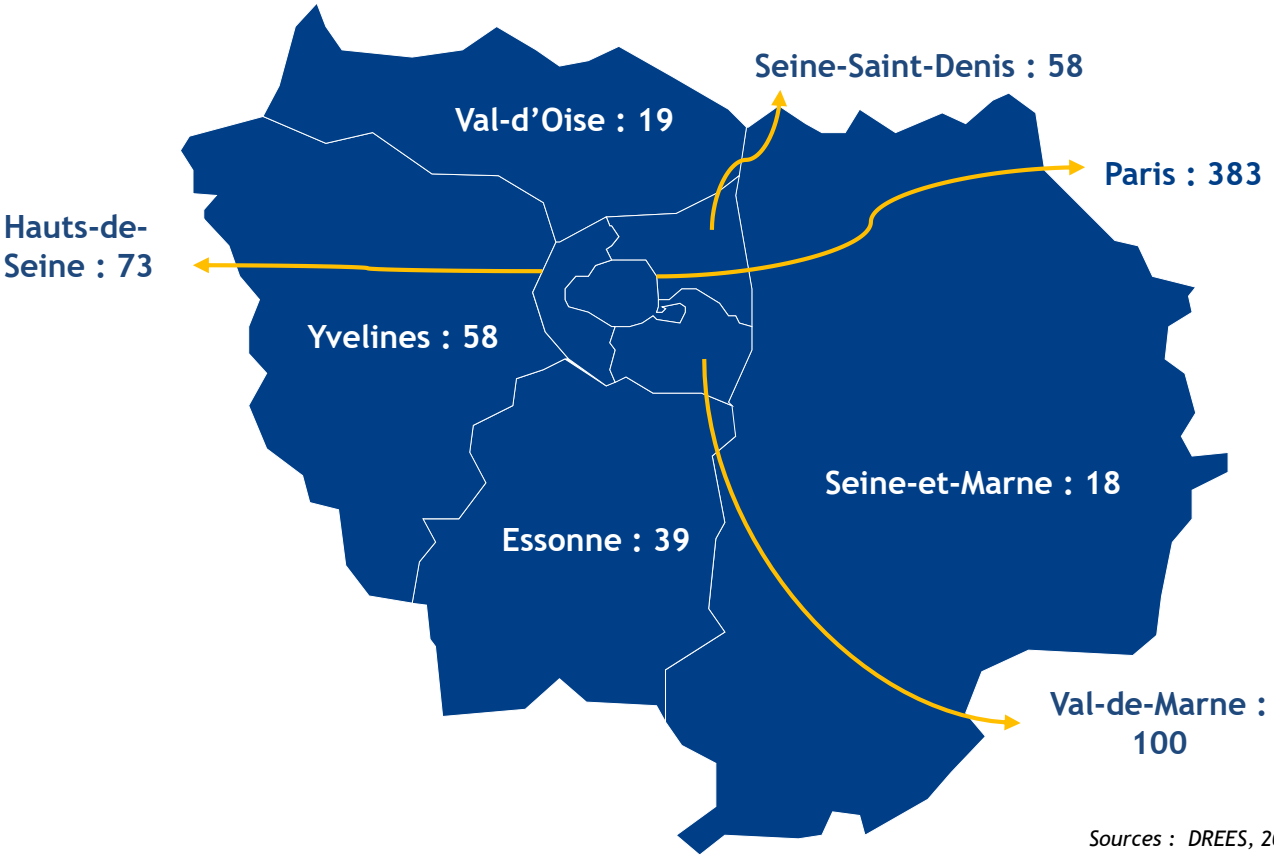
La comparaison entre les taux d'équipement en places de SSIAD **confirme cependant un sous-équipement de la plupart des départements franciliens, à l'exception de Paris.**

Les centres de jour

Une région francilienne dans son ensemble bien dotée en centres d'accueil de jour…

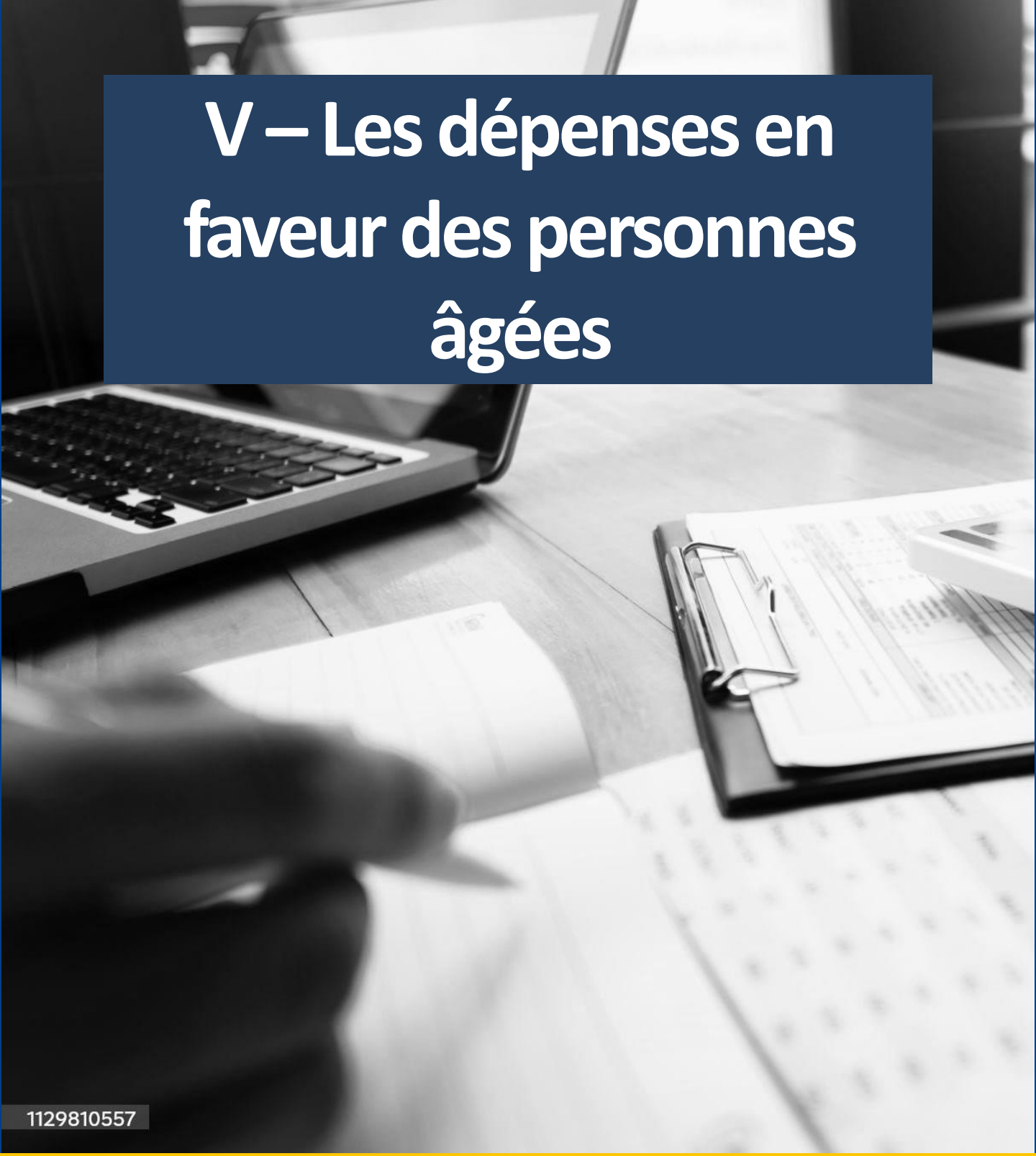


… des disparités territoriales, avec une très bonne dotation du territoire parisien mais un nombre de places par exemple beaucoup plus faible dans le Val-d'Oise et en Seine-et-Marne



Sources : DREES, 2023

V – Les dépenses en faveur des personnes âgées

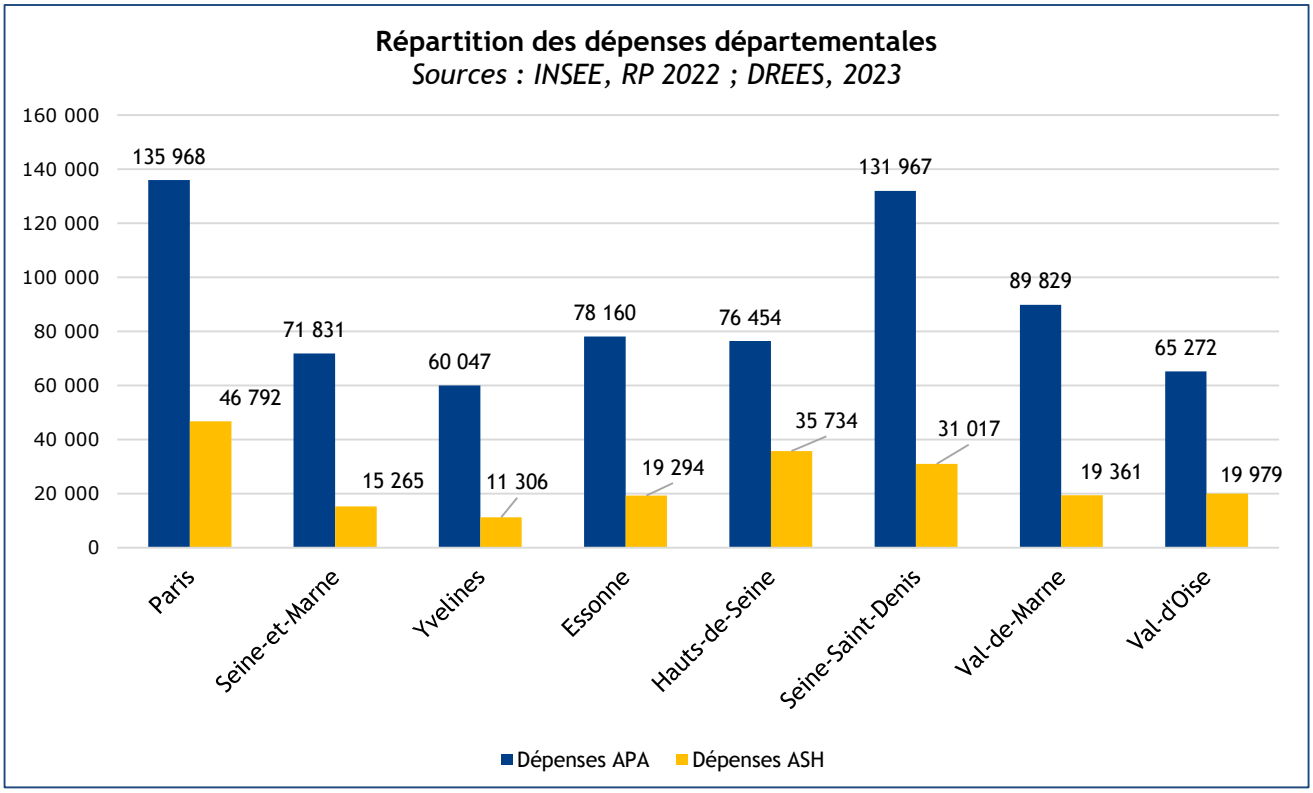


1129810557

URIOPSS Ile-de-France

Les dépenses des départements en faveur des personnes âgées

Des dépenses APA et ASH qui varient fortement d'un département à un autre



- Des dépenses brutes d'APA et d'ASH en hausse au niveau Ile-de-France par rapport à l'année précédente.
- Des dépenses brutes d'APA particulièrement élevées à Paris et en Seine-Saint-Denis.

1 M €
Dépenses brutes totales

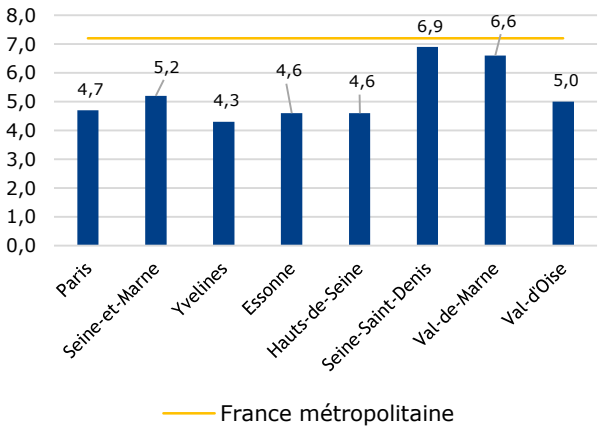
199 K€
Dépenses d'ASH

709 K€
Dépenses APA
(Domicile + établissement)

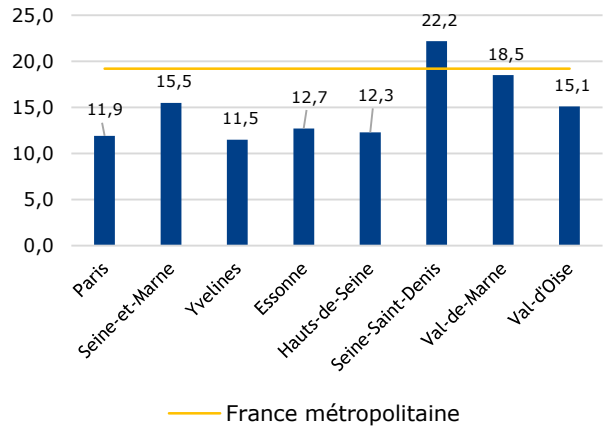
L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Moins de bénéficiaires de l'APA en Île-de-France, mais des disparités territoriales importantes

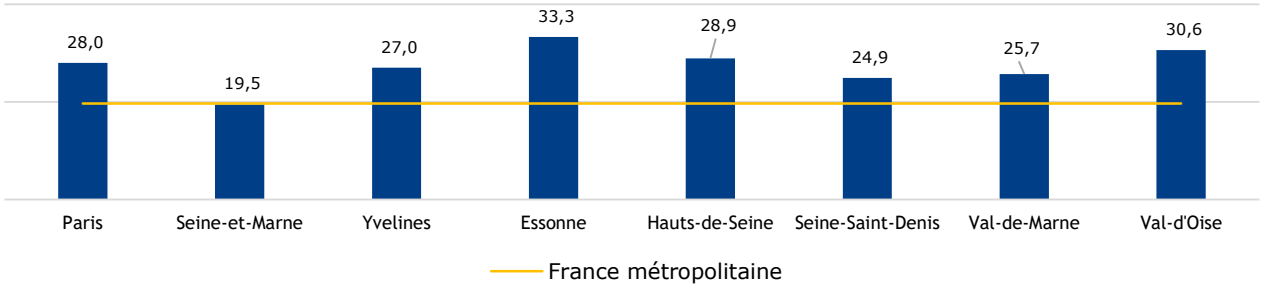
Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 60 ans et plus
Sources : INSEE, RP 2022 ; DREES 2023



Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 75 ans et plus
Sources : INSEE, RP 2022 ; DREES 2023



Part des bénéficiaires de l'APA à domicile en GIR 1 et 2 parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'APA à domicile
Sources : INSEE, RP 2022 ; DREES 2023



- Les départements franciliens comptent proportionnellement moins de bénéficiaires de l'APA comparativement à la moyenne nationale, aussi bien chez les plus de 60 ans que chez les plus de 75 ans
- Le département de la Seine-Saint-Denis fait exception, avec un taux de bénéficiaires (22,2 %) au-dessus de la moyenne nationale pour les bénéficiaires de l'APA âgés de 75 ans et plus, se situant deux points au-dessus du taux France métropolitaine (19,2%).
- L'ensemble des départements affiche un niveau de dépendance plus élevé que la moyenne France métropolitaine, à l'exception de la Seine-et-Marne qui se situe à 0,2 point en dessous.
- L'Essonne et le Val-d'Oise présente un niveau de dépendance particulièrement élevé chez les bénéficiaires de l'APA à domicile.

URIOPSS

Ile-de-France

1 rue du 11 novembre 92120 Montrouge
contact@uriopss-idf.fr - 01 44 93 27 00 - www.uriopss-idf.fr